

4 AOÛT 2016

AG/PAL/1375

# Comité des droits palestiniens: l'État de Palestine demande que 2017 soit « l'Année internationale de la fin de l'occupation », après 50 ans de statu quo

Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,  
377e séance – matin

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

## **COUVERTURE DES RÉUNIONS**

L'État de Palestine a annoncé son intention de demander à l'Assemblée générale de proclamer 2017 « Année internationale de la fin de l'occupation israélienne ». Cette annonce a été faite aujourd'hui au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien qui examinait les rapports des trois dernières réunions internationales qu'il vient d'organiser, à Dakar, à Stockholm et à Genève.

L'Observatrice de l'État de Palestine, Mme Feda Abdelhady-Nasser, a justifié sa demande d'une année internationale de la fin de l'occupation par le fait que 2017 marquera le cinquantième anniversaire de l'occupation et de la domination israéliennes. Dans sa « Déclaration de Nouakchott » du 25 juillet, le vingt-septième Sommet de la Ligue des États arabes a d'ailleurs soutenu cette initiative.

Après avoir souligné que le 4 juin dernier a marqué le neuvième anniversaire du blocus de Gaza, Mme Abdelhady-Nasser a décrit un horizon politique sombre malgré les efforts du Quatuor et des autres acteurs internationaux. Israël poursuit sa politique de colonisation, démolissant des habitations, exploitant les ressources et annonçant même un nouveau projet de construction de 770 logements supplémentaires, notamment à Gilo, entre Bethleem et Jérusalem.

La situation humanitaire reste désastreuse, notamment à Gaza, où les conditions de vie ne cessent de se dégrader. Les rapports de l'ONU, a noté l'Observatrice, prédisent que la vie n'y sera plus tenable d'ici à 2020. Elle a déploré que l'Initiative de paix arabe de 2002 et celle de Paris pour la paix au Proche-Orient du 3 juin 2016 n'aient jamais été acceptées par Israël.

Revenant sur le dernier [rapport](#) du Quatuor, l'Observateur a accusé les quatre protagonistes – États-Unis, Fédération de Russie, Nations Unies et Union européenne- d'être « incapables » d'assumer leur responsabilité dont il s'est doté, à savoir restaurer le dialogue entre Palestiniens et Israéliens. Le rapport n'est pas à la hauteur des attentes et ressemble à une autre tentative de « gérer le conflit » plutôt que de rechercher la paix durable dans la région.

Ce matin, plusieurs États, dont l'Afrique du Sud, ont demandé au Comité pour les droits inaliénables du peuple palestinien de faire tout pour relancer le processus de paix. Le Président du Comité, M. Fodé Seck, a rappelé que la journée de retraite, prévue en octobre prochain, entend examiner cette question. Pourquoi parlons-nous toujours de cette question après 50 ans d'occupation? s'est impatientée la Namibie. Nous devons avancer en innovant, a préconisé l'Indonésie qui a suggéré des campagnes à travers les médias sociaux et l'organisation de conférence dans des universités afin de sensibiliser l'opinion publique à la cause palestinienne. Il a aussi trouvé utile de lier les travaux du Comité à ceux du Groupe des 77 et la Chine. L'Équateur a insisté sur la nécessité de sensibiliser les Palestiniens et les Israéliens, avant que l'Observatrice de l'État de Palestine n'attire l'attention sur les campagnes menées par sa Mission dans les médias sociaux.

Ce qu'il faut, a dit l'Organisation de coopération islamique (OCI), c'est donner un visage aux victimes comme le fait une vidéo montrant un soldat israélien brutaliser une fillette palestinienne de sept ans à Hébron. La vie des 500 000 Palestiniens d'Hébron est devenue un enfer parce qu'il faut protéger 400 colons, s'est indigné l'OCI qui a dénoncé l'émergence d'un extrémisme religieux en Israël, se disant inquiet de voir que le nouveau Rabbine des Forces de défense israéliennes a absous d'avance ceux qui violeraient des femmes palestiniennes.

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien s'est saisi des rapports des trois dernières réunions internationales qu'il vient d'organiser, à savoir la « Conférence internationale sur la question de Jérusalem », à Dakar les 3 et 4 mai, le « Séminaire sur l'assistance au peuple palestinien », à Stockholm les 19 et 20 mai et la « Conférence internationale en appui au processus de paix », à Genève les 29 et 30 juin.

À Dakar, les participants, experts israéliens compris, ont souligné que la ville historique et sacrée de Jérusalem est au cœur de tout règlement pacifique de la Question de Palestine et que l'examen de cet aspect des négociations ne doit plus être reporté mais devenir la priorité. Tout le monde a décrit une situation où le développement, l'emploi et l'expression politique reculent à cause de l'occupation, des colonies et du Mur de séparation, lesquels ont mené aux soulèvements actuels.

À Stockholm, l'on a convenu, une nouvelle fois, que le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et la solution des deux États sont compromis par l'expansion des colonies de

peuplement et la démolition d'un nombre sans précédent d'habitations palestiniennes. L'État de Palestine a présenté son « Agenda politique national pour 2017-2022 » visant à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Mais comment faire sans souveraineté, sans respect des droits de l'homme et des droits économiques et sans contrôle sur les ressources et les terres? « C'est tout simplement inconcevable », ont estimé plusieurs intervenants. L'aide est certes nécessaire mais elle ne saurait remplacer un appui politique effectif pour mettre fin à l'occupation et permettre aux Palestiniens d'exercer leurs droits inaliénables.

À Genève justement, les participants ont souligné l'importance d'un leadership fort pour faire avancer le processus de paix. Des appels à un effort multilatéral similaire au P5+1 sur l'Iran ont été lancés. Les participants ont également salué l'Initiative de Paris pour la paix au Proche-Orient et prôné l'élargissement du Quatuor à des acteurs régionaux et européens. Le Conseil de sécurité a aussi été appelé à adopter l'Initiative de paix arabe. Soulignant que l'échec à renégocier des accords provisoires pour améliorer les conditions de vie a été une occasion manquée, plusieurs intervenants ont appuyé une plus grande implication de la société civile palestinienne et israélienne dans le processus de paix.

En début de séance, l'Indonésie et Malte ont été élus au Bureau du Comité, comme vice-président et rapporteur.

Le Comité a également approuvé la demande d'accréditation de deux ONG, la canadienne « Institute for Middle East Studies » et l'indienne « Progressive Center for Equality, Symbiosis and Solidarity ».

La prochaine réunion du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien est prévue pour le 3 octobre.

## **PALESTINIAN ISSUES**

**À l'intention des organes d'information • Document non officiel.**